

Organisation passage de grades JKA

- Le Chef Instructeur de la France JKA est le seul à décider d'un passage de grades JKA en France.
- Le Chef Instructeur peut décerner le grade de SHODAN depuis avril 2016.
- Pour les grades supérieurs, il faut la présence d'un expert international JKA (Jusqu'à SANDAN) ou d'un Instructeur du JKA HQ (jusqu'à GODAN)

-Tout passage de grades fait sans l'accord du Chef Instructeur sera annulé,
les candidats devront repasser un examen devant un jury désigné par le Chef Instructeur.

● Conditions à réunir pour qu'il puisse y avoir un passage de grades JKA :

- Le club qui souhaite faire organiser un passage de grade JKA envoie une demande par mail au Chef Instructeur en mettant le Président de France JKA en copie et en spécifiant les niveaux de grades souhaités
- Le Chef Instructeur donne son autorisation ou non, et renvoie sa réponse par mail au club demandeur
- Si le passage de grades est accepté, il est mis au calendrier national et régional
- Les passages de grades ne peuvent avoir lieu que pendant un gasshuku régional, national ou international ou le séminaire instructeurs France JKA. (Voir la classification des stages France JKA)

● Le jury d'examen :

Pour chaque examen, le Chef Instructeur désigne les membres du jury, qui doit être composé de trois personnes au minimum :

Ce choix est fait parmi les instructeurs du JKA HQ, les experts internationaux JKA titulaires de la licence « spécial right », les membres de la commission technique France JKA et les responsables techniques régionaux ou tout autre instructeur que le Chef Instructeur nommera exceptionnellement et explicitement avec une priorité aux titulaires d'une qualification « examinateur JKA ».

Le jury d'examen doit intégrer au moins Le Chef Instructeur, Denis DOUARRE (licence spéciale : Shodan) (et / ou) le Directeur Technique National, Daniel FRENEUIL (licence Examineur B).

Un secrétaire du jury d'examen est nommé,

Cela peut être un membre du jury, le secrétaire de la commission des grades ou une autre personne désignée par le Chef Instructeur.

Son rôle est :

- De vérifier que le dossier d'examen est complet
- De préparer les tables d'examens

Nota : les experts internationaux JKA sont au minimum 7ème DAN JKA (Sensei SAWADA, OTHA, GNEO, BURA ...) et peuvent faire passer des examens Dan JKA (titulaire de la licence « spécial right »), sur accord du chef instructeur de la France JKA et du chef instructeur de la JKA HQ.